

**Demande d'autorisation d'occupation
temporaire du domaine public**

TRAVAUX

à retourner

15 jours ouvrables au moins, avant le début des travaux

Service Réglementation

Hôtel de Ville

1 place du Martouret, BP 20317,

43011 LE PUY-EN-VELAY Cedex

Tél : **04 71 04 08 34** ou 04 71 04 07 69

ou 04 71 04 07 51

reglementation@lepuyenvelay.fr

ENTREPRISE BENEFICIAIRE de L'AUTORISATION :

N° de SIRET : Représentée par :

Tél : Adresse :

Mail :@.....

MAÎTRE D'OUVRAGE (ou propriétaire) :

Représenté par : Tél :

Adresse :

NATURE DES TRAVAUX (ex : ravalement de façade, réfection de la toiture, etc ...) :

ADRESSE DU CHANTIER (avec n° voirie) :

sur (nbre) emplacement(s) ☐ sur trottoir ☐ sur voirie ☐

ou à défaut Parcelles cadastrales n° :

Si véhicule(s) stationné(s) sur domaine public, numéro immatriculation(s) :

NATURE DE LA DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

☐ demande initiale

☐ renouvellement

o échafaudage sur pieds dimensions échafaudage :	o échafaudage en console dimensions échafaudage	o benne à gravats	o goulotte d'évacuation des gravats
o installation d'une grue	o bungalow(s) de chantier : nbre et dimensions	o engin(s) de chantier nbre et numéros immatriculation à indiquer ci-dessus	o dépôt de matériaux ou de matériel
o emprise de chantier dimensions de l'emprise	o autres (préciser) :		

AUTORISATION DE TRAVAUX :

Si l'intervention susvisée nécessite une autorisation d'urbanisme, références de cette dernière (permis de construire ou de démolir, déclaration de travaux, numéro, date d'obtention).

DUREE PREVISIONNELLE DU CHANTIER : du :/...../..... au/...../.....

DESIRE : ☐ récupérer l'arrêté en mairie, service réglementation, le/...../.....

☐ se faire envoyer l'arrêté par mail:@.....

☐ se faire envoyer l'arrêté par voie postale

**L'AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
EST ACCORDÉE AU PÉTITIONNAIRE, À TITRE
PERSONNEL, DE FAÇON PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE.
ELLE NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE PRÊTÉE, LOUÉE
OU CÉDÉE.**

Fait à :

Le :

Signature du pétitionnaire :